

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'INNATE PHARMA AURA LIEU LE 22 MAI 2025

Marseille, le 16 avril 2025, 7h00 CEST

Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH ; Nasdaq : IPHA) (« **Innate** » ou la « **Société** ») annonce la tenue de son assemblée générale annuelle le 22 mai 2025 à 10h30 au siège social de la Société, situé au 117, avenue de Luminy à Marseille (9^{ème} arrondissement).

L'avis de réunion publié le 16 avril 2025 au Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires contient l'ordre du jour, le texte des projets de résolutions, ainsi que les modalités de participation et de vote à l'assemblée générale.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, et seront également disponibles dans la rubrique Investisseurs du site internet de la Société.

L'assemblée générale sera également retransmise en direct et sera disponible au lien suivant :

[Assemblée générale Innate Pharma 2025](#)

Une visite guidée des laboratoires de la Société sera organisée le même jour à 9h15 aux actionnaires présents sur place. Les actionnaires peuvent s'inscrire à la visite en cliquant sur ce lien : [formulaire d'inscription visite de site](#).

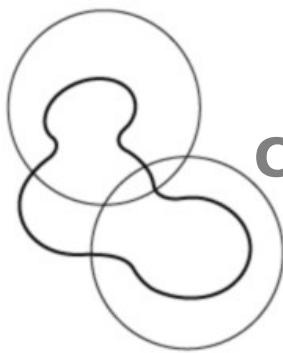
Précisions sur l'assemblée générale :

Seuls les actionnaires ayant procédé à l'inscription en compte de leurs titres au plus tard le deuxième jour ouvré précédent la date de l'assemblée générale, à zéro heure, heure de Paris, pourront participer à l'assemblée.

Pour les actionnaires détenant des titres au porteur, leur intermédiaire habilité devra leur fournir une « attestation de participation ». Cette attestation devra être jointe au formulaire de vote à distance ou de procuration.

Les questions écrites des actionnaires devront être reçues au plus tard le quatrième jour ouvré précédent l'assemblée générale (par courriel à l'adresse suivante : investors@innate-pharma.fr).

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent également se procurer les documents et renseignements relatifs à l'assemblée générale visés à l'article R. 225-83 du Code de commerce sur simple demande par courriel à l'adresse suivante : investors@innate-pharma.fr.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

À propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies au stade clinique qui développe des traitements d'immunothérapies contre le cancer. Son approche innovante vise à tirer avantage du système immunitaire inné par le biais de trois approches thérapeutiques : les NK Cell Engagers issus de sa plateforme propriétaire ANKET® (Antibody-based **NK** cell **Engager** Therapeutics), les conjugués anticorps-médicaments (ADC) et les anticorps monoclonaux.

Le portefeuille d'Innate comprend notamment des NK Cell Engagers multi-spécifiques issus de sa plateforme ANKET® et pouvant cibler différents types de cancers ainsi qu'IPH4502, un conjugué anticorps-médicament différencié en développement dans les tumeurs solides. De plus lacutamab, un anticorps anti-KIR3DL2 est développé dans des formes avancées de lymphomes T cutanés T et de lymphomes T périphériques, et l'anticorps anti-NKG2A monalizumab est développé avec AstraZeneca dans le cancer du poumon non à petites cellules.

Afin d'accélérer l'innovation, la recherche et le développement de traitements au bénéfice des patients, Innate Pharma est un partenaire de confiance pour des sociétés biopharmaceutiques leaders telles que Sanofi et AstraZeneca, ainsi que pour les institutions de recherche de premier plan.

Basée à Marseille, avec une filiale à Rockville (Maryland, Etats-Unis), Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur le Nasdaq aux Etats-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com et suivez nos actualités sur [LinkedIn](#) et sur [X](#).

Informations pratiques :

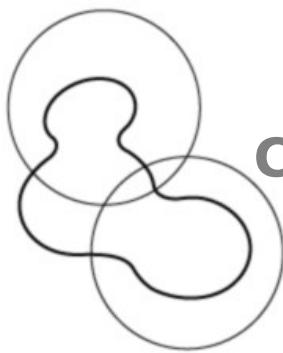
Code ISIN FR0010331421

Code mnémonique Euronext : IPH Nasdaq : IPHA

LEI 9695002Y8420ZB8HJE29

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles visées par les lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment le Private Securities Litigation Reform Act de 1995. L'emploi de certains termes, notamment « anticiper », « croire », « potentiel », « estimer », « s'attendre à » et « sera » et leur contraire ainsi que d'autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l'innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques et des études précliniques en cours ou prévus, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant les produits-candidats de la Société, la dépendance de la Société à l'égard de tiers pour la fabrication de ses produits candidats, des efforts commerciaux de la Société, la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

d'incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d'Innate Pharma (www.innate-pharma.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société. Les références au site internet de la Société et au site internet de l'AMF sont incluses à titre d'information uniquement et le contenu de ces sites, ou auquel il est possible d'accéder par leur intermédiaire, n'est pas incorporé par référence dans le présent communiqué de presse et n'en constitue pas une partie intégrante.

Compte tenu des incertitudes significatives liées à ces déclarations prospectives, vous ne devez pas considérer ces déclarations comme une déclaration ou une garantie de la part de la Société ou de toute autre personne que la Société atteindra ses objectifs et ses plans dans un délai donné ou même qu'elle les atteindra. La Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs et Médias

Innate Pharma

Henry Wheeler

Tel.: +33 (0)4 84 90 32 88

henry.wheeler@innate-pharma.fr

NewCap

Arthur Rouillé

Tel. : +33 (0)1 44 71 00 15

innate@newcap.eu